Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Soziologie = Revue suisse de sociologie = Swiss journal of sociology

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Soziologie

Band: 5 (1979)

Heft: 1

Artikel: Professionnalisation de la sociologie et recherche appliquée

Autor: Coenen-Huther, Jacques

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-814068

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Schweiz.Z.Soziol./Rev.suisse Sociol., 5 (1979) 21-34

PROFESSIONNALISATION DE LA SOCIOLOGIE ET RECHERCHE APPLIQUÉE

Jacques Coenen-Huther
Le Lignon/Genève

RESUME

La professionnalisation de la sociologie entraîne des modifications de sa pratique. La recherche appliquée se développe. Le sociologue est amené à jouer différents rôles professionnels. Le rôle de chercheur n'est pas celui qui donne le maximum d'impact aux analyses sociologiques. Les relations contractuelles que le sociologue établit avec ses commanditaires ont une incidence directe sur ses activités. La relation entre le sociologue et le preneur de décisions est nécessairement une relation conflictuelle; l'existence d'un conflit latent doit être acceptée et légitimée. L'exercice de la recherche appliquée implique des options épistémologiques, théoriques et méthodologiques. Celles-ci gagnent à être explicitées.

ZUSAMMENFASSUNG

Die Professionalisierung der Soziologie bringt Änderungen in ihrer Ausübung mit sich. Die angewandte Sozialforschung entwickelt sich. Der Soziologe kommt dazu, verschiedene Berufsrollen auszuüben. Die Rolle des Forschers ist nicht diejenige, die den soziologischen Analysen den grössten Einfluss erlaubt. Die vertragsmässigen Beziehungen, die der Soziologe mit seinen Auftraggebern anknüpft, haben einen direkten Einfluss auf seine Tätigkeit. Die Beziehung zwischen dem Soziologen und dem Entscheidungsträger hat notwendigerweise einen konfliktträchtigen Charakter. Das Bestehen eines latenten Konfliktes soll hingenommen und legitimiert werden. Das Ausüben der angewandten Sozialforschung impliziert epistemologische, theoretische und methodologische Wahlen, die man besser explizit machen kann.

La sociologie est engagée pour le meilleur et pour le pire dans la voie de la professionnalisation. Celle-ci s'observe à des degrés divers dans les différents pays européens. La proportion des sociologues employés en tant que sociologues par des institutions non-universitaires en constitue un des indices. Aux Pays-Bas, où le processus est le plus avancé, c'est depuis longtemps le cas de la majorité d'entre eux (Van Doorn, 1964). En Suisse, si l'on est loin d'une telle situation, le nombre des sociologues que l'on qualifie d'extra-universitaires n'en est pas moins croissant[1]. On aurait tort de ne voir dans cette évolution qu'un élargissement du marché de l'emploi des sociologues. Celui-ci ne peut que s'accompagner de changements dans la pratique de la sociologie. Il ne s'agit en effet nullement d'un développement autonome. Certes, la professionnalisation de la sociologie est en partie le fruit des efforts d'une discipline qui cherche à s'affirmer mais elle est aussi le résultat d'un appel plus fréquent aux sciences sociales. Les pouvoirs publics, par exemple, face à un élargissement rapide de leur domaine d'intervention, tendent à faire bon gré mal gré une consom-

[1] Voir à ce sujet Fragnière (1975, p. 211). Meyer et Renaud font toutefois observer à ce sujet que "entsprechend der späten Etablierung der Soziologie als Universitätsfach und dem starken Misstrauen der Öffentlichkeit gegenüber der Soziologie in der Schweiz vollzieht sich auch der Prozess der Beschäftigung von Soziologen im nicht-universitären Bereich in der Schweiz später und langsamer als in anderen hochindustrialisierten Ländern." (1975, p. 202).

© 1979 Schweiz. Ges. f. Soziologie/Soc. suisse de sociologie

mation croissante de données à caractère scientifique. C'est dire que les débouchés nouveaux s'accompagnent de responsabilités nouvelles. En échange de moyens financiers accrus et de possibilités nouvelles de carrières, on attend de la sociologie qu'elle présente dès maintenant des résultats de recherches dont la pertinence sociale soit manifeste[2]. Les sociologues se trouvent ainsi confrontés de plus en plus souvent aux exigences de la recherche appliquée. C'est tout à la fois un défi et un fardeau. L'interdisciplinarité et le dialogue avec les hommes de la pratique mettent en jeu des définitions de situations concurrentes et tendent à ébranler les structures de plausibilité (Berger, 1969). La tentation est grande de prétendre aux bénéfices d'un mécénat public généreux tout en jouissant du confort intellectuel d'une époque où la sociologie était une discipline purement académique. La tentation est grande mais elle conduit tout droit à l'univers de cynisme désabusé décrit dans "Der Wiesbadener Kongress" (Vogt, 1972). Le jeu est dangereux pour ceux que ne protège aucun substitut du pouvoir médical. Bien sûr, une situation dans laquelle la sociologie est devenue singulièrement dépendante des "princes qui nous gouvernent" fait dissonance avec le vieil idéal de la liberté académique mais la seule manière de réconcilier des exigences apparemment contradictoires c'est d'examiner systématiquement les conditions de l'utilisation des connaissances sociologiques et des résultats de recherche; c'est aussi d'en expliciter les modalités, les problèmes voire les limites.

1. CONDITIONS DE L'UTILISATION DES CONNAISSANCES SOCIOLOGIQUES

Il convient tout d'abord de dissiper un malentendu tenace : il ne saurait y avoir de hiérarchisation entre une recherche appliquée, sensée apporter des résultats utiles à ses commanditaires, et une sciences dite pure, sans aucun lien avec la pratique. La recherche appliquée n'est pas seulement la mise en œuvre à des fins utilitaires de certaines techniques de récolte de données, c'est aussi la mobilisation d'acquis théoriques[3]. Le fait-polémique dont parle Bachelard (1971) n'est perçu comme tel qu'à la suite de la popularisation d'innovations taxinomiques et conceptuelles. Les débats théoriques voire épistémologiques ont autant d'importance pour la pratique de la recherche appliquée que la mise au point de nouvelles techniques de recherche.

1.1. Conditions au niveau de la société globale

On peut penser que le potentiel innovateur d'une discipline scientifique réside davantage dans son impact culturel global que dans l'apport de telle ou telle information nouvelle (Fourez, 1974). Il ne faudrait pas surestimer à cet égard l'influence

[2] Comme le notent Dechmann e.a., "... wird mit zunehmend knappen Forschungsmitteln die Frage nach der gesellschaftlichen Nützlichkeit einer Wissenschaft wieder mehr in den Vordergrund gerückt" (1977, p. 191).

[3] Il me paraît significatif à cet égard que ce soit sous la plume du directeur du Service de la recherche sociologique de l'Etat de Genève que l'on trouve une exhortation à ne pas escamoter "le temps de la réflexion théorique et épistémologique fondamentale" ... "au profit d'une production orientée essentiellement par les critères d'efficacité visible au grand public" (Hutmacher, 1976, p. 14).

des mass media. Les processus en cause sont des cycles de transfert culturel de longue durée. Entre l'émergence d'un nouveau paradigme dans les milieux universitaires et sa popularisation sous forme de vision du monde, il y a un long cheminement qui passe par l'adaptation des programmes dans l'enseignement primaire et secondaire. Quoi qu'il en soit, c'est vraisemblablement l'impact culturel diffus des sciences sociales qui crée les conditions du recours à la recherche sociologique.

Dans son analyse des relations entre sociologues et preneurs de décisions, Horowitz (1967) distingue trois types de structures sociales : celles de l'état totalitaire, celles du "welfare state" et celles du régime de laissez-faire. On a assez montré que l'esprit sociologique et son intention relativisante ne s'accordent guère avec les systèmes totalitaires. Plus importants pour notre objet sont les différents dosages d'interventionnisme et de laissez-faire propres aux régimes constitutionnels-pluralistes (Aron, 1965) d'Europe occidentale.

Une variable pertinente semble être ici le niveau de consensus par rapport à une catégorie de problèmes. Plus grande est la polarisation, plus nombreuses sont les questions qui échappent à l'arbitrage de la communauté scientifique. La définition de la situation est dans ce cas le monopole des doctrinaires. Quand une certaine mesure de consensus se réalise, le besoin de données empiriques et d'analyses dénuées de passion apparaît. La définition de la situation devient le fait des experts. Ceci ne doit pas surprendre si l'on songe que du point de vue sociologique, une connaissance considérée comme objective n'est rien d'autre qu'une connaissance fondée sur des prémisses admises par tous.

Une autre variable importante est l'étendue du domaine d'intervention des pouvoirs publics. Quand celle-ci est limitée, les autorités semblent avoir une tendance plus marquée qu'ailleurs à affronter des problèmes nouveaux avec des moyens anciens : les seuls dont elles disposent traditionnellement. Confrontées par exemple au problème de la drogue, elles adoptent une politique essentiellement répressive. Autrement dit, elles auront recours à l'un des moyens institutionnels de l'état libéral. Cet état de choses n'est guère favorable au développement de l'esprit sociologique, d'autant plus que l'idéologie ambiante met l'accent sur les facteurs individuels dans l'explication des comportements. Le sociologue reformule généralement les problèmes qui se posent aux responsables politiques et administratifs en leur donnant une dimension nouvelle. Il se refuse à centrer sont attention sur ce qui lui apparaît comme un symptôme. Ainsi, un suicide dans une prison ne sera plus considéré comme un problème de prévention individuelle, mais comme l'indice d'un problème de société. C'est le régime pénitentiaire qui sera remis en question ainsi que le principe même de l'internement de certaines catégories de détenus. Les preneurs de décisions, dont la marge de manoeuvre est limitée par le manque de flexibilité des outils institutionnels à leur disposition, ne se sentent guère aidés par les raisonnements de type sociologique. Ils n'apprécient guère ce qu'ils ressentent comme une incorrigible inclination d'intellectuels à déplacer le problème. A l'autre extrême, sous le régime de l'Etat-Providence, on observe une tendance nette au foisonnement institutionnel. A la limite, chaque problème nouveau – ou perçu comme tel – suscite une réponse institutionnelle spécifique. L'appareil d'état est dès lors beaucoup plus réceptif au

type d'argumentation utilisé par les sociologues. Sans vouloir pousser le parallélisme trop loin, on peut suggérer une certaine affinité paradigmatique entre la logique de l'interventionnisme d'état et les modes d'interprétation sociologiques. C'est ce que fait Gouldner (1972, chap. 9) qui montre de manière assez convaincante les liens privilégiés entre la sociologie académique américaine – longtemps dominée par diverses variantes de fonctionnalisme – et les bureaucraties fédérales du "welfare state". Toutefois, ce qui dans cette optique est la condition du succès de la sociologie, est aussi la source du mal qui la guette : la bureaucratisation de la recherche. Il y a vingt ans déjà, C. Wright Mills (1959) en dénonçait les ravages. Tout se passe comme si la symbiose entre l'appareil étatique ou para-étatique et une sociologie institutionnalisée avait pour effet de tuer l'imagination sociologique, c'est-à-dire les potentialités créatrices du chercheur individuel. Il n'est cependant pas interdit d'espérer qu'un effort de réflexion portant sur les aspects théoriques et méthodologiques de la recherche appliquée pourra contribuer à enrayer cette évolution.

1.2. Conditions au niveau des organisations

Il est extrêmement important que le cadre institutionnel permette une distinction claire entre les différents rôles que le sociologue peut être amené à assumer. On en distinguera ici trois : celui de chercheur, celui de conseiller et celui de critique.

Dans son rôle de chercheur[4], le sociologue a pour fonction de fournir des données nouvelles, de tenir à jour des séries de données déjà existantes et d'organiser la cumulativité de l'information. Les recherches qu'il sera amené à entreprendre devront être conçues en fonction des besoins spécifiques des responsables politiques et administratifs. On peut les grouper en quatre catégories (Stolte-Heiskanen, 1969) :

– recherche diagnostique, visant à présenter un état général de la situation dans une population donnée;

– recherche évaluative, visant à apprécier l'efficacité d'une politique;

– recherche thérapeutique, centrée sur l'existence de problèmes spécifiques et visant à détecter leurs causes;

– recherche prévisionnelle, visant à mettre en évidence certaines tendances.

Chacune de ces catégories de recherche a ses exigences propres et présente des problèmes méthodologiques particuliers.

Dans les pays où la recherche sociologique appliquée en est encore à ses débuts, on met surtout l'accent sur le rôle de chercheur[5]. L'image du sociologue est celle d'un Monsieur-qui-fait-des-enquêtes. Ce n'est pourtant généralement pas dans le rôle

[4] On estimera peut-être que la notion de recherche sous-jacente est très restrictive. L'emploi qui est fait ici du terme "chercheur" me paraît toutefois justifié par un usage généralisé. Meyer et Renaud observent à ce propos "da in der Soziologie, wie auch ausländische Erfahrungen zeigen, der Begriff Forschung sehr stark mit empirischer Forschung assoziiert wird ..." (1975, p. 208, note 10).

[5] A ce propos, Höpflinger indique pour la Suisse que "andere Tätigkeiten ausser Forschung und Lehre sind – vorläufig noch – eher minoritär .... Möglicherweise", poursuit-il, "fehlen für eine ... Beratertätigkeit von Soziologen die professionellen Strukturen" (1978, p. 198).

de chercheur que l'on peut donner le maximum d'impact aux analyses sociologiques. Le rôle de conseiller offre davantage de possibilités à cet égard. En tant que conseiller, le sociologue n'a plus pour tâche de récolter des données mais d'utiliser au mieux les acquis sociologiques. Pour schématiser quelque peu, disons que la stratégie d'analyse consistera ici dans le passage de propositions théoriques substantielles à des propositions théoriques formelles (Glaser et Strauss, 1967) et vice versa. Il est important en effet de pouvoir établir le lien entre un processus observé dans un domaine et des processus présentant les mêmes caractéristiques formelles, observables dans d'autres domaines. Les éléments conceptuels de la sociologie fournissent une structure de connaissance qui offre la possiblité de comparaisons fructueuses entre des catégories de faits dont la comparabilité ne s'impose pas toujours au profane (Coenen-Huther, 1978). Nombre d'administrateurs ont une tendance à réclamer sans cesse de nouvelles recherches sur le terrain. Cela tient probablement à ce qu'on pourrait appeler la fonction magique[6] de la recherche : les conclusions atteintes par voie logico-déductive n'ont pas la même force de persuasion que celles qui paraissent jaillir directement des faits. Bien sûr, cette tendance est encouragée par des chercheurs avides de crédits. Pourtant le preneur de décisions serait souvent mieux servi par une analyse exploitant les données déjà existantes. De ce point de vue, le sociologue-conseiller, libéré des servitudes de la recherche empirique, occupe une position unique : il est en quelque sorte l'intermédiaire entre le monde de la science et celui de l'action. Il peut raisonner sur les résultats de recherches disponibles ainsi que sur les propositions théoriques qui s'en dégagent afin de les traduire en recommandations pour l'action (Lazarsfeld e.a., 1967). Il traduira aussi les problèmes de l'homme d'action en projets de recherche si cela s'avère nécessaire.

C'est l'exercice du rôle de conseiller qui prépare le mieux à celui de critique. Certes, le chercheur peut aussi mettre à jour certaines incohérences d'une politique ou dépister certaines conséquences involontaires de l'action mais il lui manque souvent une connaissance suffisante des mécanismes de la prise de décision pour pouvoir intervenir à bon escient dans les processus d'élaboration des politiques. En outre, le rôle de critique est mieux accepté de la part de celui qui a assumé efficacement celui de conseiller. Il pourra alors confronter les buts et les priorités avec les principes plus généraux qui les inspirent et ceux-ci avec le système de normes et de valeurs sous-jacent. Il pourra aussi bien sûr mettre en balance les buts et les moyens.

Il est indispensable d'analyser les relations contractuelles qui s'établissent entre le sociologue et le commanditaire de ses travaux. Les manuels de méthodes ont trop tendance à présenter la recherche comme le fait d'esprits désincarnés. Un programme de recherche est un processus d'interaction sociale entre diverses parties animées de préoccupations souvent très différentes. Ce processus ne peut qu'être influencé par la nature des rapports sociaux qui s'établissent entre les participants. Le sociologue peut être par exemple un collaborateur sous contrat. Il peut l'être à titre personnel ou en tant que représentant d'un institut de recheche : celui-ci peut être

[6] Ou peut-être faudrait-il parler de fonction stratégique de la recherche au service de "l'expert-légitimateur". Voir à ce sujet Germann et Frutiger (1978, p. 121).

un organisme universitaire ou commercial. Le sociologue peut aussi intervenir comme expert-consultant. Dans ce cas, il ne s'agit le plus souvent que d'une activité secondaire. Il peut enfin être engagé comme employé ou fonctionnaire et se trouver ainsi directement au service du commanditaire. Il est clair que ces diverses modalités d'intervention ont une incidence directe sur son activité. Elles déterminent les influences auxquelles il est soumis, ses relations d'allégeance, son niveau de prestige, son accès à l'information, son aptitude à influencer, les chenaux de communication qui lui sont accessibles. C'est en fonction du type de recherche envisagé qu'on peut recommander telle ou telle relation contractuelle. Une recherche évaluative peut affecter la relation entre le chercheur et les responsables politiques ou administratifs. Une recherche diagnostique présente moins de risques de frictions. Une recherche thérapeutique peut gagner en crédibilité si elle est conduite en dehors de la responsabilité directe du commanditaire. Pour ce qui est des rôles de conseiller et de critique, l'exemple des Pays-Bas[7] montre que c'est paradoxalement dans des relations formelles de subordination à l'employeur qu'ils offrent le plus de possibilités de prendre part à la définition de la situation (Coenen, 1969).

1.3. Conditions au niveau des relations inter-personnelles

La collaboration entre le sociologue et le preneur de décisions ne peut être qu'une collaboration conflictuelle[8]. Homme de science et homme d'action ont en effet des cadres de référence différents. Ceci crée les conditions d'un conflit latent. L'existence de ce conflit latent doit être acceptée et légitimée comme un facteur positif dans le processus de prise de décision (Riley Jr., 1967). Les partenaires doivent pouvoir intégrer l'élément conflictuel dans leurs attentes de rôles réciproques. Trop souvent, sociologues et responsables politiques ou administratifs ont les uns à l'égard des autres des attentes irréalistes. Le sociologue reprochera à l'homme d'action l'ambiguïté de ses buts, oubliant qu'une part d'ambiguïté est au coeur même de tout processus de nature politique. Le preneur de décisions réclamera "des faits, rien que des faits" mais sollicitera en même temps des recettes pratiques légitimées par la science, comme si tout précepte d'action n'exigeait pas une analyse et des choix de valeurs. Certaines conditions permettent de limiter les points de friction tout en permettant à chacun des partenaires de conserver son identité propre; il s'agit en fait de favoriser un minimum de compréhension mutuelle :

1. Une dissociation stricte des rôles de l'homme de science et de l'homme d'action est souhaitable. Les cumuls de rôles conduisent à la contamination des rôles et en-

[7] L'auteur de ces lignes a été attaché plusieurs années à la Division "Recherche et Planification" du Ministère des Affaires Culturelles, des Loisirs et de l'Action Sociale des Pays-Bas. Il est en ce moment collaborateur free-lance du Bureau de Planification Sociale et Culturelle des Pays-Bas.

[8] On songe ici à une relation assez proche de l'"inter-relation critique et dialectique" dont parlent Germann et Frutiger (1978, p. 115) en se référant au modèle pragmatique de Jürgen Habermas. Des éléments du modèle décisionniste – ou, tout au moins, d'un "modèle décisionniste élargi" – sont toutefois incorporés au raisonnement, notamment "l'existence d'un résidu d'incertitude et de risque" (Ibid., p. 113).

traînent la méfiance. Certes, un sociologue peut être aussi un brillant représentant du peuple ou un pamphlétaire virulent mais il est clair qu'il se ferme de la sorte de nombreux domaines de recherche. Le commanditaire doit avoir l'assurance que des désaccords éventuels ne proviennent pas d'un parti-pris idéologique mais bien d'une manière différente d'aborder les problèmes.

2. Le sociologue doit avoir une vue claire des facteurs qui pèsent sur la prise de décision et s'informer des détails les plus concrets des problèmes que traite son interlocuteur. Il doit éviter de renforcer le stéréotype du théoricien coupé des réalités. Ceci renvoie peut-être au problème plus général de l'ouverture de l'université sur le monde[9].

3. Le preneur de décisions doit avoir une certaine compréhension des problèmes de communication intellectuelle propres à la recherche appliquée. Trop souvent les administrateurs font preuve d'une naïveté épistémologique qui les amène à se méprendre complètement sur l'apport qu'ils peuvent attendre de la sociologie. Il conviendrait à ce propos d'examiner sérieusement la question d'une initiation aux sciences sociales pour tous ceux qui ne sont pas destinés à les pratiquer mais qui peuvent néanmoins y être confrontés.

Ne l'oublions pas, c'est en tant que représentant de valeurs universalistes que le sociologue légitime sa participation aux processus de préparation et d'élaboration des politiques. Certaines relations contractuelles – et les rapports sociaux qu'elles impliquent – rendent malaisé le maintien au fil des ans de la distance intellectuelle requise. Le sociologue engagé dans la recherche appliquée doit pouvoir préserver son identification avec la communauté scientifique. Ceci implique que se développe dans le monde universitaire un climat de compréhension et d'intérêt pour ses activités. Une mobilité professionnelle suffisante devrait permettre au cours d'une carrière plusieurs passages de postes universitaires à des postes extra-universitaires et réciproquement. Pour cela, il est sans doute nécessaire que les milieux académiques revoient leurs critères d'appréciation du niveau scientifique. Mais ceci exige peut-être de l'université une transformation qui aille bien au-delà des innovations vestimentaires de l'après-1968.

2. OPTIONS LIEES A L'UTILISATION DES CONNAISSANCES SOCIOLOGIQUES

On distinguera ici des options épistémologiques, des options théoriques et des options méthodologiques. Il ne s'agit pas, précisons-le, de thèmes choisis arbitrairement en fonction de l'un ou l'autre centre d'intérêt personnel mais bien de problèmes qui surgissent dans la pratique quotidienne de la sociologie appliquée.

[9] Signalons à ce propos le "Theoriedefizit" mentionné par le groupe de travail "Soziologie in der Praxis". Le groupe entend par là "das Ungenügen der erlernten Theorie zur Bewältigung praktischer Probleme" (Dechmann et al., 1977, p. 193).

2.1. Options épistémologiques

Le problème essentiel est celui des rapports entre l'empirique et le conceptuel. Les sociologues se partagent à cet égard entre la conception d'une réalité donnée et celle d'une réalité construite. Pour les uns, héritiers de la tradition positiviste, la méthode scientifique doit permettre d'obtenir une représentation vraie d'une réalité extérieure à l'observateur. Pour les autres – et l'auteur de ces lignes se range parmi eux – il n'y a pas de faits bruts pour l'activité scientifique. Tout fait est porteur d'un cadre conceptuel et théorique implicite. Le débat est loin d'être purement académique[10]. Dans la pratique de la recherche appliquée, contrairement à ce qu'on pourrait imaginer, les conceptions positivistes n'ont pas pour effet de faciliter le dialogue entre le sociologue et le preneur de décisions; elles ont pour effet de le compliquer. Expliquons-nous. La relation entre l'homme de science et l'homme d'action est, nous l'avons vu, une relation problématique. L'un et l'autre ont donc tendance à s'accrocher à la conception de l'activité scientifique la plus proche de celle du sens commun. Ainsi, chacun reste apparemment sur son terrain : l'un apporte les faits; l'autre en tire les conclusions. Cette division du travail est à première vue irréprochable : elle permet au sociologue d'éviter toute incursion dans le domaine des jugements de valeur. L'intégrité scientifique est préservée; le péril technocratique est écarté. C'est pourtant ici que commence le jeu de cache-cache qui a déjà causé tant de malentendus. Les choses sont en effet beaucoup moins simples qu'il n'y paraît. Toute l'ambiguïté réside dans la notion de "fait" (Bachelard, 1971). Pour définir un fait, il faut "tracer une limite entre ce fait et le reste" (Fourez, 1974, p. 46). Cette opération de découpage conceptuel met toujours en jeu une structure de connaissance. En outre, les méthodes mises au point par les sciences humaines pour recueillir des faits, supposent toutes "une connaissance préalable des autres hommes" (Parain-Vial, 1966, p. 13). Dès lors, que se passe-t-il ? Inconscient de ses présupposés, le chercheur de bonne foi récolte des faits. Son cadre de référence n'est cependant pas celui de l'homme de la pratique. Celui-ci lui reproche une sélectivité – car il y a toujours sélectivité – qui lui apparaît comme arbitraire : les faits ... ne sont pas les bons; il en faudrait d'autres ... L'inverse peut se produire – et se produit souvent. La structure théorique implicite est fournie par l'idéologie du commanditaire. Celui-ci, sans toujours bien s'en rendre compte, impose sa propre construction de la réalité sociale. L'intervention du chercheur n'a plus qu'un caractère purement instrumental. Il fournit les données qui lui ont été demandées et s'abstient – par souci de neutralité scientifique – de prendre part à leur analyse ultérieure. C'est le niveau le plus rudimentaire de la recherche appliquée. Certains sondages d'opinion en fournissent l'exemple. C'est précisément le souci de rester neutre, objectif, de "coller aux faits" qui offre une caution scientifique à toutes les manipulations. Car le choix des questions, leur formulation, la présentation des données, leur commentaire sont bien souvent autant de choix politiques. Plus fécondes – tant pour la rationalisation de la prise de décision que pour le développement de la sociologie appliquée – sont les

[10] Germann et Frutiger montrent l'affinité entre les conceptions positives et le modèle décisionniste de Habermas (1978, p. 113).

recherches où le point de départ normatif est explicitement formulé[11]. Elles exigent cependant un choix épistémologique net.

2.2. Options théoriques

Les grands systèmes théoriques qui ont dominé la pensée sociologique au cours des dernières décennies sont clairement animés d'une intention globalisante. On songe ici au principe de l'interdépendance fonctionnelle des fonctionnalistes ou à la notion de phénomène social total chère à Gurvitch. La professionnalisation de la sociologie entraîne un déplacement de l'intérêt vers les études qui se donnent pour cadre des "segments sociaux" (Boudon, 1969, p. 11). Elle a aussi pour conséquence le souci de réduire la multiplicité des variables indépendantes. Confronté aux problèmes de la pratique, le sociologue tente de limiter le nombre de variables par la sélection de ce que les économistes appellent variables "stratégiques" (Granger, 1967, p. 1047). Le développement de la recherche appliquée conduit d'autre part à une reformulation des interrogations fondamentales de la sociologie. On cesse de se poser le problème des conditions de l'ordre social pour se poser celui des conditions du changement planifié. La notion d'équilibre – longtemps centrale dans l'œuvre de Parsons – est remise en question. La notion même de système est sujette à revision (Buckley, 1967).

D'une manière générale, la recherche pure, de type universitaire, est orientée avant tout vers la vérification d'hypothèses ou de théories. La recherche appliquée au contraire est axée essentiellement sur des problèmes à explorer où à résoudre. La formulation des problèmes fait l'objet de négociations entre le chercheur et ses commanditaires. A ce stade déjà se manifeste la nécessité de disposer d'un outil conceptuel approprié à cette situation particulière. J'ai suggéré ailleurs une attitude éclectique en matière de conceptualisation, c'est-à-dire l'élaboration ad hoc de choix stratégiques sur la base d'exigences liées aux fonctions assignées aux concepts (Coenen-Huther, 1976). Dans le cas qui nous occupe, compte tenu du cadre de pertinence, c'est la fonction de communication intellectuelle qui est à l'avant-plan. Il s'agit toutefois de communication intellectuelle avec des non-spécialistes. Nous sommes donc dans une situation où l'appareil conceptuel utilisé doit servir à articuler deux cadres de référence différents. Si cet objectif est manqué, la traduction ultérieure des résultats de la recherche s'en trouvera compromise. Ceci plaide pour l'adoption d'un mode d'élaboration théorique à base empirique et non à base logico-axiomatique. Autrement dit, les concepts, hypothèses et propositions théoriques seront fondées autant que possible sur la réalité familière de ceux qui sont concernés par la recherche. C'est la voie suivie par Glaser et Strauss (1965, 1967). Elle implique que l'on fasse un usage parcimonieux de propositions théoriques formelles et que l'on utilise de préférence des propositions théoriques substantielles. Le point de départ est fourni par des données qualitatives qui sont récoltées et analysées de manière à élaborer progressivement une théorie substantielle. L'adoption de cette pro-

[11] Il s'agit au fond de refuser une définition du rôle professionnel du sociologue reposant "sur l'occultation du fait qu'il est toujours acteur social" (Hadorn, 1977, p. 149).

cédure n'est pas sans conséquences du point de vue méthodologique car elle requiert l'usage souple et imaginatif de données très diverses. En cela, elle constitue un excellent antidote à la bureaucratisation de la recherche.

2.3. Options méthodologiques

La recherche appliquée étant axée principalement sur des problèmes, elle est plus éclectique dans le choix des méthodes et techniques que la recherche orientée vers la vérification d'hypothèses. La sélection de techniques de récolte des données est plus souvent déterminée par des facteurs externes tels que le coût comparé aux résultats attendus, la durée d'exécution, la transmissibilité des résultats et l'applicabilité des recommandations qui peuvent en découler (Van de Vall, 1970).

Une question épineuse est celle de la sélection des variables pertinentes pour les buts de la recherche. Le pouvoir explicatif des variables sociologiques est généralement très faible. L'aptitude à rendre compte de dix, treize ou même vingt pour cent de la variance n'entraîne guère un pouvoir prédicteur élevé (Phillips, 1971, p. 8). Ce qui est en cause est le jeu des relations entre variable indépendante et variables conditionnelles. Pour Blalock, outre les diverses erreurs de mesure et de procédure dont on ne connaît ni l'importance ni l'influence, deux facteurs jouent un rôle à cet égard : le grand nombre de variables à prendre en considération et le manque de critères pour effectuer un choix correct des variables pertinentes (1968, chap. 5). Sans doute, la tendance est répandue parmi les sociologues de se satisfaire de la démonstration qu'une variable "fait une différence" (Gouldner, 1975, p. 198). Toutefois, pour les besoins de la prise de décision, le pouvoir explicatif plus ou moins grand d'une variable est une donnée importante. Pour Boudon (1971, p. 282), comme pour Blalock et d'autres, la clé du problème réside dans l'incorporation des hypothèses explicatives dans un modèle à tester subséquemment. Ceci ne doit pas empêcher de tenter de mettre au point empiriquement des critères pour le choix des variables afin de réduire la part de l'intuition ou du hasard. Il y a lieu d'organiser à cet effet de petites enquêtes exploratoires mettant en jeu une variété de techniques visant à libérer la recherche d'une trop grande dépendance à l'égard de l'interview ou du questionnaire (Webb et al., 1966). De telles expériences méthodologiques, portant sur l'étude de situations de crise, ont été effectuées à l'Université d'Amsterdam (Valkenburgh, 1972).

Sur le terrain de la recherche appliquée, la sélection des variables pertinentes est encore compliquée par le fait que toutes les variables en cause ne sont pas également manipulables par les preneurs de décisions. Il est clair qu'une recherche n'aura d'impact sur l'élaboration d'une politique que si elle conduit à des recommandations impliquant des variables sur lesquelles les responsables politiques et administratifs peuvent espérer exercer une influence. Il ne faut pas se le dissimuler : on se trouve ici fréquemment face à un dilemme. Le choix est en effet très souvent entre une variable à pouvoir explicatif relativement élevé *ou* une variable instrumentale. Ellemers, professeur à l'Université de Groningen, estime que l'on aurait davantage recours aux travaux des sociologues si ceux-ci prenaient l'habitude de poser les problèmes et de suggérer des solutions en termes de variables instrumentales, c'est-à-dire

manipulables par les décideurs (1976). Nauta, directeur-adjoint du Bureau de Planification Sociale et Culturelle des Pays-Bas, sans contester le bien-fondé de l'argument, fait observer à ce propos que ce n'est pas par hasard si l'analyse sociologique a souvent recours à des variables non-instrumentales. Selon lui, leur portée théorique est plus grande et elles s'insèrent mieux dans une perspective sociologique (1978, p. 6). Une première exploration des variables en cause peut mener à la conclusion que le problème, tel qu'il est posé par le commanditaire, est insoluble ou doit être reformulé parce que les stratégies qui peuvent être suggérées par l'analyse sociologique échappent à son domaine de compétence. Le domaine de la politique culturelle en est un bon exemple. Toutes les tentatives visant à traduire dans les faits des idéaux généreux comme la démocratie culturelle ou la démocratisation de la culture sont vouées à l'échec car les instances compétentes n'ont pas les moyens de leurs buts politiques proclamés. Le message du sociologue est ici un message de réalisme et d'humilité. Il ne peut qu'inviter les responsables politiques et administratifs à adapter leurs moyens à leurs objectifs ou leurs objectifs à leurs moyens, faute de quoi les résultats de ses travaux n'auront nécessairement que des effets marginaux. Le Conseil de l'Europe a patronné pendant des années des recherches portant sur la politique culturelle en milieu urbain. Ces travaux, coordonnés dans toute l'Europe, ont montré par exemple que le théâtre restait une activité élitaire (ce qu'on savait déjà), que l'unique cas exceptionnel (Tampere, Finlande) était dû à une tradition populaire solidement établie (variable de peu d'intérêt pour le décideur) mais que des mesures techniques portant sur la distribution des billets ou l'organisation du buffet à l'entracte pouvaient contribuer à élargir l'audience (variables instrumentales mais à effet marginal). On consultera à ce sujet l'ouvrage de Mennell (1976, p. 26 et ss.). Il n'est pas question ici de faire de l'ironie facile[12] mais de souligner le danger qu'il y a pour le chercheur à se laisser imposer la structuration de la réalité et la manière de formuler les problèmes du commanditaire. Il se peut que la remise en question de certaines vérités tenues pour acquises provoque des tensions, voire des ruptures. Comme le note Peter Berger dans un autre contexte, on ne fait appel au sociologue qu'à ses risques et périls (1969, p. 49). Ceci nous amène toutefois à des problèmes plus spécifiquement liés à des catégories particulières de recherches. La prédominance d'un positivisme implicite dans les milieux politiques et administratifs conduit les commanditaires à réclamer des recherches descriptives plus souvent que cela n'est vraiment nécessaire. La première tâche du sociologue, dans le processus de négociation préalable à la définition de sa mission, sera de faire admettre la nécessité d'une recherche à caractère diagnostique ou thérapeutique. Une des raisons pour lesquelles les recherches descriptives ont un faible impact sur l'élaboration des politiques est précisément le fait que ni les variables prises en considération ni le mode d'analyse des données ne s'articulent sur les préoccupations des praticiens. Quand il s'agit de recherche diagnostique ou thérapeutique, la description est effectuée du point de

[12] D'autant moins qu'une intéressante évolution semble se faire jour dans les milieux intéressés. Voir à ce sujet : Les villes; vie culturelle et politiques culturelles, *Politiques Culturelles. Notes d'Information du Conseil de l'Europe*, No. 2/78.

vue d'une organisation, en tenant compte de ses buts et de ses ressources. Le chercheur doit analyser préalablement les besoins et les objectifs de l'organisme commanditaire afin de pouvoir sélectionner les données à rassembler en fonction des stratégies qui peuvent raisonnablement être conseillées (Van de Vall, 1971, p. 9). Une des difficultés réside dans le fait que les responsables politiques et administratifs sont souvent aux prises avec des objectifs contradictoires alors que fait défaut la volonté politique de trancher. Ainsi en est-il par exemple de l'éducation des enfants de travailleurs immigrés. On peut vouloir optimaliser leurs chances d'adaptation dans le pays d'accueil ou leurs possibilités de réinsertion dans le pays d'origine; les deux politiques sont partiellement contradictoires (Van Amersfoort, 1974). Il est tentant d'échapper au dilemme par une formule rhétorique du genre "adaptation dans le respect de l'identité culturelle" (S.C.P., 1976). Ceci conduit à des recherches dont l'objet est formulé en termes inadéquats et dont les résultats ne peuvent qu'être décevants.

Un autre type de recherche donnant fréquemment lieu à des attentes irréalistes est la recherche évaluative. Les problèmes qui y sont liés sont de nature plus techniques; ils mettent cependant aussi en jeu la relation avec le commanditaire. Un opérationnalisme strict s'impose ici. Il convient de spécifier avec beaucoup de rigueur les éléments qui seront mis en rapport les uns avec les autres. S'agit-il par exemple d'établir une relation entre buts et moyens (pour apprécier si les moyens mis en oeuvre sont adéquats), il faudra exprimer les buts en termes opérationnels. Ceci entraîne généralement une perte de contenu conceptuel. Le commanditaire doit y être préparé. Il est difficile aussi de réaliser l'approche en deux temps (avant/après) que requiert souvent une procédure évaluative rigoureuse. Peu de décideurs ont la possibilité de retarder l'application d'une mesure pour permettre la réalisation de la première phase d'une évaluation. Enfin, il s'avère souvent impossible d'isoler une mesure adoptée (variable indépendante) et ses effets (variables dépendantes) de l'influence des conditions ambiantes (Van de Vall, 1971, p. 11). Les difficultés de l'approche cas par cas ont conduit les chercheurs à se tourner vers l'approche répétitive globale. C'est dans cette perspective que se situent les efforts visant à la mise au point d'indicateurs sociaux. Le développement de l'appareil statistique, en accord avec toutes les parties intéressées, constitue à cet égard la condition institutionnelle primordiale. L'information statistique n'est cependant pas tout. Les indicateurs doivent refléter les aspects les plus importants du domaine auquel ils se rapportent. Ici à nouveau se pose la question des critères permettant d'apprécier cette importance. Ceux-ci peuvent être choisis sur la base d'une théorie existante. Là où une théorie fait défaut, on se base sur le consensus des experts en la matière (Mootz et Nauta, 1977, p. 51). On le voit, il n'y a pas toujours de clé mathématique à tous les problèmes.

3. EN GUISE DE CONCLUSION

La sociologie s'est développée comme la conscience d'une société qui accepte de se remettre en question (Duvignaud, 1966; Berger, 1971). Ses origines sont liées à des préoccupations d'éthique sociale. Paradoxalement, c'est quand elle s'est crue

exonérée de toute responsabilité pour les conséquences sociales de ses activités que celles-ci mêmes ont pris de plus en plus souvent une orientation pratique (Friedrichs, 1970, p. 79). La reconnaissance sociale accordée à une discipline jeune lui crée des tâches nouvelles. Le développement de la sociologie a entraîné les conditions de sa propre transformation. A ce stade, les conceptions wébériennes relatives aux relations entre la science et la politique sont devenues trop restrictives; il devient nécessaire d'élaborer de nouveaux modèles – non-normatifs – des interventions du sociologue. Dans une société où le rôle du marché est en déclin, la recherche sociologique peut constituer un important mécanisme de feed-back qu'elle est probablement seule à pouvoir fournir (Van de Vall, 1971). Certes, cette fonction porte en germe un danger de bureaucratisation mais ce processus n'est pas inévitable. Ni le niveau scientifique ni la pertinence des résultats ne se mesurent au volume des crédits. L'artisan intellectuel n'a pas dit son dernier mot.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Amersfoort, J.M.M. Van (1974), "Immigratie en minderheidsvorming; Een analyse van de Nederlandse situatie 1945-1973" (Samsom, Alphen).

Aron, R. (1965), "Démocratie et totalitarisme" (Gallimard, Paris).

Bachelard, G. (1971) "Le nouvel esprit scientifique" (P.U.F., Paris).

Berger, P.-L. (1969), "A Rumour of Angels. Modern Society and the Rediscovery of the Supernatural" (Penguin Books, Harmondsworth).

Berger, P.-L. (1971), "Invitation to Sociology. A Humanistic Perspective" (Penguin Books, Harmondsworth).

Blalock, H.M. (1968), "Methodology in Social Research" (Norton, New York).

Boudon, R. (1969), "Les méthodes en sociologie" (P.U.F., Paris).

Boudon, R. (1971), "La crise de la sociologie. Questions d'épistémologie sociologique" (Droz, Genève-Paris).

Buckley, W. (1967), "Sociology and Modern Systems Theory" (Prentice-Hall, Englewood Cliffs).

Coenen, J. (1969), La sociologie au service de l'administration publique, *Res Publica*, **XI** 2 (1969) 309-326.

Coenen-Huther, J. (1976), Problème de conceptualisation en sociologie, *Schweiz.Z.Soziol./Rev. suisse sociol.*, **2** (1976) 129-142.

Coenen-Huther, J. (1978), Recherche internationale et politique culturelle, *Réflexions sur la politique culturelle et la recherche* (S. & B. Mennell Eds) (Conseil de l'Europe, Strasbourg).

Dechmann, M. et al. (1977), Soziologie in der Praxis : Erfahrungen aus einer Lehrveranstaltung, (1977) *Schweiz.Z.Soziol./Rev. suisse sociol.*, **2** (1977) 191-193.

Doorn, J.A.A. Van (1964), "Beeld en Betekenis van de Nederlandse Sociologie" (Bijleveld, Utrecht).

Duvignaud, J. (1966), "Introduction à la sociologie" (Gallimard, Paris).

Ellemers, J.E. (1976), Veel kunnen verklaren of iets kunnen veranderen : krachtige vs. manipuleerbare variabelen, *Beleid en Maatschappij*, **III** (1976) 281-291.

Fourez, G. (1974), "La science partisane. Essai sur les significations des démarches scientifiques" (Duculot, Gembloux).

Fragnière, J.P. (1975), Sur la société suisse de sociologie. Propos du dedans, *Schweiz.Z.Soziol/Rev. suisse sociol.*, **1** (1975) 211-215.

Friedrichs, R.W. (1970), "A Sociology of Sociology" (The Free Press/Collier-Macmillan, New York-London).

Germann, R.E. et Frutiger A. (1978), Les experts et la politique, *Schweiz.Z.Soziol./Rev. suisse sociol.*, **2** (1978) 99-127.

Glaser, B.G. et Strauss A.L. (1965), "Awareness of Dying" (Aldine Publ. Comp., Chicago).

Glaser, B.G. et Strauss, A.L. (1967), "The Discovery of Grounded Theory. Strategies for Qualitative Research" (Aldine Publ. Comp., Chicago).

Gouldner, A.W. (1972), "The Coming Crisis of Western Sociology" (Heinemann, London).
Gouldner, A.W. (1975), Reciprocity and Autonomy in Functional Theory, *For Sociology. Renewal and Critique in Sociology Today* (Penguin Books, Harmondsworth).
Granger, G.-G. (1967), Epistémologie économique, Logique et connaissance scientifique (J. Piaget *et al.*) (Gallimard, La Pléiade, Paris).
Hadorn, R. (1977), ((Sociologie impossible ?) !) ? *Schweiz.Z.Sociol./Rev. suisse sociol.*, **1** (1977) 143-175.
Höpflinger, F. (1978), Schweizer Soziologen und ihre aktuelle Tätigkeit, *Schweiz. Z. Soziol./Rev. suisse sociol.*, **2** (1978) 197-202.
Horowitz, I.L. (Ed.) (1967), "The Rise and Fall of Project Camelot : Studies in the Relationship between Social Sciences and Practical Politics" (M.I.T. Press, Cambridge).
Hutmacher, W. (1976), Déviance et maladie : invitation à la collaboration interdisciplinaire, *Schweiz.Z.Soziol./Rev. suisse sociol.*, **1** (1976) 5-14.
Lazarsfeld, P.F., Sewill W.H. et Wilensky H. (Eds.) (1967) "The Uses of Sociology" (The Basic Books, New York).
Mennell, S.J. (1976), "Cultural Policy in Towns" (Conseil de l'Europe, Strasbourg).
Meyer, R. et Renaud, M. (1975), Soziologische Forschung in der Schweiz, *Schweiz.Z.Soziol./ Rev. suisse sociol.*, **1** (1975) 201-209.
Mills, C.W. (1959), "The Sociological Imagination" (Réédition 1970), Penguin Books, Harmondsworth).
Mootz, M. et Nauta, A.P.N. (1977), The Activities of the Social and Cultural Planning Office in the Area of Social Indicators, *Planning and Development in the Netherlands*, **IX** (1977) 50-66.
Nauta, A.P.N. (1978), Beleid en Onderzoek : mogelijkheden en grenzen, *Beleid en Maatschappij*, **V** (1978) 3-7.
Parain-Vial, J. (1966), "La nature du fait dans les sciences humaines" (P.U.F., Paris).
Phillips, D.L. (1971), "Knowledge from what ? Theories and Methods in Social Research" (Rand McNally, Chicago).
Riley, J.W.Jr. (1967), The Sociologist in the Nonacademic Setting, Lazarsfeld *et al.* (voir ci-dessus).
Sociaal en Cultureel Planbureau – S.C.P. (1976), "Sociaal en Culturel Rapport 1976" (Traduction français sous le tire "Rapport Social et Culturel 1976" (Editions D'Etat, La Haye).
Stolte-Heiskanen, V. (1969) Uses of Sociology. A case study of commissioned research in Finland, *Soc. Sci. Inf.*, **VIII** 3 (1969).
Valkenburgh, P. (1972), "Diagnostisch crisisonderzoek. Verslag van een methodologisch experiment" (Sociologisch Instituut, Universiteit van Amsterdam).
Vall, M. van de (1970), "The Use of Applied Sociological Research in Developing Community Action Policy" (State University of New York at Buffalo, N.Y., Department of Sociology).
Vall, M. van de (1971), "A Theoretical Framework for the Use of Applied Social Science" (NSV-SISWO Conferentie Onderzoeksbeleid, Amersfoort).
Vogt, W. (1972), "Der Wiesbadener Kongress" (Arche Verlag, Zürich) (Traduction française sous le titre : "Le Congrès de Wiesbaden", Bertil Galland, Vevey, 1977).
Webb, E.J. *et. al.* (1966), "Unobtrusive measures : Nonreactive Research in the Social Sciences" (Rand McNally, Chicago).